

## Fiche d'inscription :

### Certificat médical obligatoire

Les tarifs sont définis et lissés sur 10mois  
(de septembre à juin)

Frais d'adhésion	1 cours Eveil/initiation 249€	1 cours 299€	2 cours 399€	3 cours 499€	4 cours 549€	
16 €						
					<b>TOTAL</b>	

Prénom :

Nom :

Adresse :

Date de naissance :

## Contact pour la diffusion d'information :

Téléphone :

E-mail (EN MAJUSCULE) :

## Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Tél :

## Droit à l'image

J'autorise le Studio C'Danse à photographier et filmer l'adhérent dans le cadre de la pratique dansée.  
(Rayer cette mention en cas désaccord).

## ELEVE MINEURS : Autorisation parentale

Je soussigné M. / Mme

autorise mon enfant

à pratiquer l'activité danse au sein de l'association Studio C'danse et atteste sur l'honneur qu'il ne souffre d'aucune maladie ou problème physique incompatibles avec une activité sportive intense et plus particulièrement la pratique de la danse.

Je prends acte du fait que l'association Studio C'danse n'est pas responsable de la venue ou non de mon enfant au cours de danse et qu'elle n'est pas responsable de tout agissement, accident ou autre de mon enfant en dehors des cours de danse et ce notamment pour tout incident ayant eu lieu à une heure où mon enfant était censé être présent en cours de danse.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur au verso et de les accepter dans leur totalité.

## ELEVE MINEURS : Autorisation de sortie OBLIGATOIRE

J'autorise / Je n'autorise pas (rayer la mention inutile) mon enfant à sortir seul à la fin du/des cours.

A

le

Signature :

## Règlement intérieur Studio C'danse 2022/2023

L'association Studio C'danse a pour but,

- D'enseigner la danse à travers les âges et les disciplines de 3 ans jusqu'à l'âge adultes.
- Le développement de chacun dans un milieu socio-éducatif avec un sens des responsabilités.
- La représentation de l'art de la danse (chorégraphique) et l'art culturel.

Le règlement intérieur est fourni à tous les membres élèves à leur demande et aussi lors de l'inscription. Les membres élèves sont ceux qui suivent l'enseignement de l'association Studio C'danse.

Les membres actifs, collaborent à la réalisation de l'objet de l'association, ils sont agréés par le conseil d'administration.

Le droit d'entrée à l'association vaut pour une année scolaire (de septembre à fin juin) auquel s'ajoute des frais d'adhésion annuelle de 16€.

En cas d'arrivée en cours d'année, les frais d'adhésion doivent être versés en totalité et le tarif des cours sera calculé au prorata du nombre de mois restants.

Toute saison commencée est due dans son intégralité. Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte. Le versement total de l'année est demandé à l'inscription. Possibilité de paiement échelonnés (jusqu'à 6 chèques).

L'accès aux cours est réservé aux élèves à jour de leur paiement et cotisation.

L'association offre la possibilité d'essayer un cours sur la durée d'une semaine. L'inscription définitive devra être annoncée au professeur rapidement (sous réserve de places disponibles).

L'association s'engage à assurer les cours hors vacances scolaires selon le calendrier national et hors jours fériés.

Pour le bon déroulement des cours, les téléphones portables, la consommation d'alcool et de cigarettes sont strictement interdits dans les locaux.

Une tenue correcte de danse (jeans et jupes interdits) et les cheveux attachés sont exigés.

Toutes chorégraphies et cours appartiennent à l'association. Sauf autorisation, interdiction de les diffuser sur internet ou réseaux sociaux.

Un spectacle de fin de saison peut être présenté. Pour cela une participation financière pourra être demandée aux élèves (décors, costumes...) ainsi qu'aux spectateurs (locations de salle, paiement des techniciens...)

Pour les mineurs, l'autorisation parentale à pratiquer l'activité et l'autorisation de sortie sont obligatoires dès le 1er cours.

Les absences prolongées sans justificatifs seront relevées et peuvent entraîner une non-participation au spectacle de fin de saison.

Tous comportements agressifs, déplacés ou engendrant un risque pour les personnes sera sanctionnés.

Les cas d'indiscipline grave ou de manquement au règlement sont traités par le bureau, par des sanctions qui peuvent aller de l'avertissement aux parents (pour les mineurs), à la radiation temporaire ou définitive.

L'association se dégage de toutes responsabilités quant aux objets laissés ou oubliés dans les locaux de l'association.

Les élèves et leurs responsables légaux autorisent gracieusement et sans limite dans le temps, l'association Studio C'danse à utiliser tous les documents (enregistrements audio, vidéo ou photographies...) réalisés dans le cadre du spectacle et la vente du DVD de fin d'année.

Les membres doivent avoir les vaccins obligatoires à jour. Le certificat médical de moins de 3 mois à la date de 1ère inscription est obligatoire. En cas de non-présentation de ce dernier, l'association se dégage de toute responsabilité.

Studio C'danse est une association où règne une bonne ambiance, la rigueur, le travail mais aussi le plaisir de la danse.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et à l'accepter dans sa totalité.